

## **Réponse à l'interpellation de Mme la Conseillère communale Béatrice Enggist du 29 octobre 2014 concernant la qualité des déchets verts**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité est pleinement consciente que la collecte et la valorisation des déchets organiques sont particulièrement complexes.

Dans l'article du « 24 Heures », M. Luc Germanier de l'usine de méthanisation à Lavigny relève que de nombreux sacs plastiques sont retrouvés dans les déchets organiques. Ceci est un **problème récurrent dans le Canton et ne concerne pas uniquement les Nyonnais**. Il faut préciser que ce problème n'est pas le fait de l'ensemble des citoyens mais d'une minorité de personnes qui ne "jouent pas le jeu". Malheureusement, ce manque de civisme nuit grandement à la qualité des déchets jusqu'à les rendre même impossibles à valoriser. Ceci implique, dans ce cas, leur incinération, avec un coût deux fois supérieur à la méthanisation.

Une **campagne de sensibilisation à l'échelle cantonale** va être lancée d'ici la fin de l'année pour encourager les usagers à exclure le plastique des déchets verts.

Quant au système de couvercle dont fait état l'interpellatrice, la Municipalité tient à préciser que **le remplacement des couvercles est dû à une erreur du fournisseur**. En effet, ce dernier n'a pas livré le matériel commandé. Dès le départ, la Commune avait commandé des conteneurs munis d'ouvertures directes, sans couvercle, pour les types de déchets suivants : verre, alu/fer blanc, papier, PET. Dès lors, **le changement n'a rien coûté** à la collectivité.

Cependant, les conteneurs renfermant les textiles et les déchets organiques ne peuvent pas être munis d'ouvertures directes. En effet, la principale raison est que l'eau de pluie ne doit pas s'introduire dans le conteneur au risque de détremper les textiles (moisissures) et "laver" les déchets verts provoquant la formation d'une grande quantité de jus nauséabond.

Par ailleurs, quel que soit le mode d'ouverture du conteneur pour les déchets organiques, le problème posé par la présence de moucheron et l'émanation d'odeurs persiste en raison de la nature même du déchet. Les solutions amenées sont :

- Nettoyage de l'ouverture lors du passage quotidien de nos employés
- Une vidange hebdomadaire même si le conteneur n'est pas entièrement rempli.

Cela dit, la Municipalité est au courant de la problématique soulevée par Mme La Conseillère Enggist. Afin de permettre aux citoyens de se débarrasser plus aisément de leurs déchets organiques, la Municipalité va faire en sorte que le couvercle reste maintenu ouvert au moyen d'un aimant lors de l'introduction des déchets. Cette solution implique que chaque utilisateur décroche le couvercle après utilisation, faute de quoi celui-ci ne pourra pas se refermer. Cette mesure sera mise en place dès que possible.

## MUNICIPALITÉ DE NYON

A l'heure actuelle, en dehors de la problématique de la qualité des déchets collectés, c'est aussi sur la quantité qu'il faut agir comme mentionné dans le bilan de la nouvelle gestion des déchets 2013. En effet, à Nyon, seul un quart du gisement potentiel est valorisé.

La Municipalité mène déjà une réflexion sur le sujet, notamment en collaboration avec un groupe de travail cantonal, afin de déterminer s'il y a lieu de modifier le concept mis en place pour ce type de déchet spécifique et très particulier. Elle ne manquera pas d'en informer le Conseil communal le moment venu.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 novembre 2014.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

  
Daniel Rossellat



Le Secrétaire :

  
P.-François Umiglia